

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 05.036

L'An Deux Mille Cinq, le 29 mars à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

LE 22 MARS 2005

DATE D'AFFICHAGE

LE 22 MARS 2005

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, COASSIN, Mmes CROUE, DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Mme TERRIEN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES :

M. BOISNARD représenté par Mme GEOFFROY
Mme COURTIN représentée par M. LE GUEUT
M. CAU représenté par M. POTENNEC
Mme DURAND représentée par M. DENIS
Mme ISENDICK représentée par M. CHABANEAU
Mme JOLY représentée par M. MERLE
Melle TURPIN représentée par M. BOURGEOIS

ABSENT-EXCUSE : néant

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 33

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2005 DE L'OFFICE MUNICIPAL DU
TOURISME

VOTE : UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
7 ABSTENTIONS

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif 2005 de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN, délibéré par le Comité Directeur le 21 janvier 2005.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'Exposé du Rapporteur,
- Vu le Code du Tourisme,
- Vu le projet de Budget Primitif de l'Office Municipal du Tourisme, délibéré par le Comité Directeur le 21 janvier 2005,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'approuver le Budget Primitif pour l'exercice 2005 de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN s'élevant à :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

. DEPENSES	962 000 Euros
. RECETTES	962 000 Euros

INVESTISSEMENT

. DEPENSES	25 850 Euros
. RECETTES	25 850 Euros

BUDGET ANNEXE

FONCTIONNEMENT

. DEPENSES	662 000 Euros
. RECETTES	662 000 Euros

INVESTISSEMENT

. DEPENSES	24 150 Euros
. RECETTES	24 150 Euros

TOTAL GENERAL

1 674 000 Euros

EQUILIBRE A

- Le Budget Primitif 2005 est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 31 mars 2005
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,
H. THOMAS